



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Détresse des étudiants en médecine

Question écrite n° 34450

Texte de la question

Mme Caroline Fiat alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur les situations graves que connaissent aujourd'hui un grand nombre d'étudiants en médecine. Le harcèlement moral et sexuel dont sont victimes ces derniers est dénoncé par de nombreux témoignages et par les syndicats étudiants en médecine. Comme le décrivent les thèses, de Sara Eudeline et Amélie Jouault, soutenues jeudi 22 octobre 2020 à la faculté de médecine de Sorbonne Université, le dénigrement, l'humiliation, le harcèlement et la violence constitueraient un passage obligé lors des stages des étudiants en médecine à l'hôpital et, dans une moindre mesure, en cabinet libéral. À l'heure où l'hôpital public, et plus généralement le système de santé, a besoin de renforcer ses effectifs, l'État ne peut permettre que ses futures forces vives de santé soient ainsi maltraitées. Le silence et l'inaction des universités et de l'État quant à ces actes sont des facteurs aggravants qui, avec les actes eux-mêmes, dégradent durablement la santé psychique des étudiants. Il est ici question de dignité humaine. Des syndicats d'étudiants en médecine sont prêts au dialogue pour approfondir l'étendue du problème et elle lui demande s'il compte les recevoir, engager le dialogue et trouver, avec la représentation nationale, les moyens pour y remédier.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Fiat](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34450

Rubrique : Harcèlement

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8597

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)